

## **Compte-rendu de la réunion mensuelle de La Roue Libre de Thau 5 décembre 2015 (51 rue Pierre Sémard – Sète)**

### **Présents (7 personnes) :**

- Odile David
- Romain Devaux
- Marie-Paule Henri
- Lina Saliou
- Maëlic Philippot
- Marie-Alix Dupont
- Nicolas Hanuise

### **Ordre du jour**

- 1. CR de la rencontre avec J.M. Taillade (adjoint à la vie associative à Sète) le 23/11/2015**
- 2. Visite de la Maison de la Vie Associative le 14/11/2015**
- 3. Fonctionnement et communication de l'association**
- 4. Contact avec M. Pastor (conseil de quartier Littoral)**
- 5. Autres points**

### **1. CR de la rencontre avec J.M. Taillade (adjoint à la vie associative à Sète) le 23/11/2015**

Etaient présents à cette réunion : Lina, Marie-Paule et Romain (Roue Libre), J.M. Taillade.

Voici le CR de Lina :

*RV tres cordial.*

*Il nous demande avant tout quand l'asso. a été créée et nous indique que la 1ere des choses à faire est de nous faire enregistrer à la Maison des Associations (MDA), cela nous permettra d'avoir des aides (impressions...)  
Seulement quand cette inscription sera effective, nous pourrons essayer d'obtenir des subventions de la Mairie.  
Aucune discrimination en ce qui concerne la distribution de ces subventions, mais ne pas faire de politique, et la Mairie n'ayant "plus d'argent" ne pas s'attendre à des miracles.*

*Il semble très intéressé par la mise en place de cette asso., est étonné du nombre d'adhérents qu'il trouve élevé.*

*Nous lui disons que nous avons déjà rencontré M. Guillo, Service Voirie (Reunion Stationnement Vélo) et Thau aggro (J.J Taillade fils, Jennifer Lucas/ M.Vandeputte).*

*Il semble agréablement étonné de l'avancée de nos contacts et informations.*

*Il nous dit qu'il fait partie de la commission circulation/voirie et à des contacts avec Mr Guillo.*

*Sur sa demande, Lina lui envoie par mail le Compte rendu de la réunion "stationnement vélo" du 04/11/2015, car il insiste sur le fait que tous les services sont liés.*

*Il nous précise qu'il n'est pas utile de recontacter Mr Guillo et que pour les demandes de doléances, il vaut mieux s'adresser directement au service "Vie des Quartiers" ou aller directement au Mobilinfo dans les quartiers. Ils feront remonter directement et rapidement les problèmes au service concerné (réponse dans les 3/4 jours). Pour être entendu, il vaut mieux passer d'abord par les services et ne pas s'adresser directement au responsable ou aux élus*

*Nous nous sommes rendu au service "vie des quartiers" à côté de la mairie et avons pris les renseignements  
Les mobilinfos sont joignables 2 fois/semaine : à tour de rôle sur chaque marché de la ville, et dans chaque quartier : voir service Vie des Quartiers pour connaître leur programmation de stationnement.*

*Il nous indique également qu'une piste cyclable est prévue le long de la voie ferrée côté cimetière entre le Pont Levis et le stade de foot, pas encore effective par manque de moyens financiers.*

*Romain confirme que l'Association peut présenter l'avantage de lui fournir des avis d'usagers, infos récoltées et répertoriées (point noirs) sur la cartographie mise en place sur notre site.*

Conclusions :

- nécessité de s'enregistrer à la Maison de la Vie Associative
- faire remonter les doléances au Service "Vie des Quartiers"

- individuellement, les adhérents peuvent faire remonter leurs doléances aux Mobil'Infos (ex: problème de stationnement vélo aux Halles signalé par Chantal)

## 2. Visite de la Maison de la Vie Associative le 14/11/2015

Voici le CR de Marie-Paule :

*Je me suis rendue ce jour à la Maison des Associations (accueil très cordial) :*

**- Intérêt et utilité de la maison des associations :** tu trouveras en PJ N°1 l'intégralité des services proposés, en tenant compte des précisions suivantes :

- "Deux salles de réunions (...)": ces salles sont en fait ouvertes de 09h00 à 19h00 (22h00 peut-être ultérieurement) et le samedi de 10h00 à 12h00 (et non 17h00). Nous pouvons poser une demande, renouvelable chaque trimestre, pour bénéficier de ces salles. La prochaine ouverture de demande est à partir du 15/12/15
- "Un service infographie (...) " : ils peuvent nous aider (et semblent vivement intéressés par nous soumettre leurs contribution/compétences) sur tout ce qui est design et mise au point de logo, flyers, etc ...
- "Aide à la diffusion (...) " : si nous organisons des manifestations et que nous souhaitons diffuser plus large, il faut les prévenir à J-1mois (minimum) : ils peuvent alors, sous réserve de validation des instances supérieures (Mme Valérie FRANÇOIS), faire passer l'info sur le Sète.fr, sur Facebook site de la ville de Sète, le transmettre aux autres associations, etc... bref diffuser à grande échelle

Pour ce faire, il faut au préalable que nous soyons enregistrés auprès de la MdA : il faut donc :

- remplir et leur remettre les documents 2 et 3 ci-joint
- leur fournir (Voir Doc. 3)
  - récépissé Préfecture,
  - Statuts Validés,
  - le nom des membres du bureau/CA
  - Attestation d'Assurance

### **- Obligation d'assurance**

*(Voir Doc. 4) " En principe, assurer son association loi 1901 n'est pas obligatoire. Mais si vous proposez certaines activités spécifiques, la loi vous oblige à souscrire une assurance responsabilité civile " ....et entre autres sont concernés " des associations et groupements sportifs"*

*La MdA. nous recommande vivement de prendre cette assurance. Elle est, de toute façon, obligatoire si nous voulons bénéficier de leurs locaux et autres services. Ils peuvent nous recommander certaines Cies (entre autre, La Poste ...) Ce n'est pas, d'après eux, ce qui coute le plus cher.*

Conclusions : **nécessité de souscrire une assurance**, renseignements à prendre auprès de la Poste et de la MAIF, ainsi que d'autres associations cyclistes de la région.

## 3. Fonctionnement et communication de l'association

Suite au départ de Sète du trésorier et du secrétaire, il est nécessaire que des adhérents s'impliquent dans ces fonctions. Lina et Marie-Paule se portent volontaires pour gérer la trésorerie.

Pour la communication : besoin de mieux expliquer le fonctionnement de l'adresse mail de l'association, et développer l'utilisation du forum <http://forum.seteentransition.org/> (groupe Vélo) afin de limiter les échanges de mails.

Besoin de rédiger une "liste des tâches" à accomplir pour que le travail de communication puisse être accompli relativement facilement par des volontaires.

#### **4. Contact avec M. Pastor (conseil de quartier Littoral)**

M. Pastor, conseiller de quartier de la ville de Sète pour le périmètre Littoral (de la Corniche à Villeroy et Salins en passant par les Quilles) depuis début septembre nous a contacté pour proposer de nous rencontrer afin “de rechercher les moyens d’une amélioration de la circulation à vélo et de faire en sorte que ces moyens soient mis en oeuvre”.

[Depuis, Lina l'a contacté et rendez-vous a été pris pour le mardi 15/12/2015 à 14h30.]

#### **5. Autres points**

Courrier au Conseil de Développement de Thau Agglo : il faut compléter en ajoutant le nombre d'adhérents de l'association (45), Maëlic imprime le document, Philippe se charge de le signer et l'envoyer.

Adhésion à la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUBicy) : cotisation de 25 € + 0,60 € par adhérent soit environ 50 €. Cette adhésion n'est pas jugée prioritaire pour le moment. De nombreuses informations sont déjà accessibles sur leur site internet : <http://www.fubicy.org/>

Ouverture d'un compte bancaire : nécessité d'une AG donnant les pouvoirs à une ou plusieurs personnes pour les démarches. Décision : attendre la prochaine AG (printemps 2016).

Balades à vélo : Tour de Sète prévu le 06/12/2015, prochaine balade décalée au 2ème dimanche de janvier en direction de Marseillan (contacts à prendre avec l'association de Marseillan pour leur proposer de se retrouver à mi-chemin)

Nouveau quartier Est de Sète : les habitants ont la parole. Voir l'article du Midi Libre :

<http://www.midilibre.fr/2015/10/22/nouveau-quartier-est-les-habitants-ont-la-parole.1230773.php>

“ La concertation (...) Il s’agit notamment d’organiser au moins deux réunions publiques et d’information d’ici la fin de l’année, ainsi que la mise à disposition, au siège de l’agglomération, d’un registre de concertation et d’un document de présentation pédagogique du projet. Chacun peut d’ores et déjà consigner ses remarques.”

Une réunion publique est prévue le lundi 21 décembre à 18h au Palace à Sète.

#### **Prochains rendez-vous**

**Balade à vélo ce dimanche 06/12/2015 à 14h30 Place de la Mairie à Sète**

**Formation cartographie mercredi 09/12/2015 à 14h30**

**En janvier :**

- la réunion mensuelle n'aura pas lieu le samedi 02, une réunion de formation à l'utilisation du forum sera peut-être programmée.

- la balade à vélo mensuelle n'aura pas lieu le dimanche 03. Elle sera peut-être organisée le dimanche 10 en direction de Marseillan selon l'avancement de la réflexion sur l'assurance de l'association.